N° 3854 — 41e Année — CINQ CENTIMES — Jeudi 5 Janvier 1899

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, rue de la Bourse, 40.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

L'enseignement du commerce

L'inauguration récente à Paris, de la nouvelle Ecole supérieure du commerce, édifiée sur l'avenue de la République, peut nous servir à rappeler certaines observations qui ne sauraient être trop souvent présentées à ceux qui enseignent la science commerciale en France, comme à ceux qui pratiquent le commerce et l'industrie chez nous.

C'est l'un des titres du commerce français d'avoir été l'un des premiers et peut-être le tout premier à instituer en Europe un enseignement méthodique du commerce ; et depuis 1820, époque de la fondation de l'Ecole spéciale de commerce, future Ecole supérieure, les écoles de commerce publiques et privées se sont développées, à Paris et dans les départements, avec une fécondité merveilleuse. Le monument de l'avenue de la République est aujourd'hui un modèle, non seulement parce que les architectes parisiens y ont mis leur goût, leur art et leur parfaite entente des besoins auxquels ils avaient à satisfaire, mais encore et surtout parce que les cours professionnels et toute l'organisation intellectuelle de l'école sont aussi complets que le permet le degré de science auquel nous sommes parvenus. Rien ne manquera à cette école, ni les laboratoires, ni les bibliothèques, ni les excellents professeurs.

Or, nous n'entendons de tous les côtés que des plaintes et des récriminations sur l'état de souffrance du commerce français, et ce sont les commerçants qui, les premiers, et avec bien plus d'autorité que nous, simples publicistes, qui étudions les choses du commerce dans nos livres et nos bibliothèques, ce sont les commerçants les plus actifs et les plus intelligents qui ne cessent de nous faire entendre leurs plaintes justifiées, hélas ! par les statistiques comparatives !

La première observation qui se présente est celle-ci : c'est que, véritablement, l'école de commerce n'est pas dans cet édifice, si bien construit pour sa destination et muni de toutes les ressources de l'enseignement; l'école de commerce n'est pas dans ces classes, dans ces laboratoires, dans ce musée commercial où tous les produits du monde sont distribués sous forme d'échantillons ; elle n'est pas la vraie et supérieure école, dans ces leçons de langues étrangères, de géographie commerciale, de droit commercial, de comptabilité savante et impeccable ; non ! non ! elle est en dehors, dans la vie elle-même, dans la libre concurrence et sur le champ de bataille des affaires quotidiennes, voilà l'école !

Il ne faudrait pas conclure de là que les écoles sont inutiles ou négligeables et que la jeunesse peut se dispenser sans inconvénient d'aller en suivre les leçons souvent pénibles et dispendieuses. Le commerce se fait aujourd'hui dans de telles conditions que le commerçant, pour réussir, doit être un homme instruit et de *plus en plus instruit*.

Les commerçants de nos jours, ceux-là mêmes qui, ayant barbe grise, se souviennent d'avoir quitté la ferme, ont fait leur fortune sans pratiquer beaucoup l'école, commettraient une grande faute en négligeant d'y envoyer leurs enfants. Seulement, — il y a un seulement, et un seulement de la plus haute importance — nous devons tenir l'école pour ce qu'elle vaut au juste, ne pas mettre en elle une confiance absolue et ne pas croire qu'il suffit d'avoir fait à l'Ecole supérieure du commerce et d'en avoir suivi les leçons, même avec succès, pour sortir de là commerçant émérite et en possession de toutes les armes nécessaires au combat de la vie. Le meilleur élève de l'école se fera rouler en un tour de main par un jeune homme hardi aux entreprises, doué de mouvement et d'action, intrépide dans les voyages, toujours prêt à se mettre en route et à aborder toutes les difficultés, sachant manier les hommes et les choses avec un esprit de résolution supérieure, bien qu'il ait très peu fréquenté les leçons des professeurs ou qu'il ne les ait pas fréquentées du tout !

Et si de telles qualités sont très répandues chez un peuple, comme chez les Anglais ou les Américains par exemple, si cette initiative, cette énergie, cette promptitude de conception et d'exécution, cette endurance de caractère, cette hardiesse à aborder les gens qui n'ont jamais été à l'école.

Hector DEPASSE.

La présidence de la Chambre

Paris, 3 janvier. — M. Léon Bourgeois, retour d'Orient, a rendu visite à M. Brisson, avec qui il a eu*t longuement entretenu. C'est naturellement la présidence de la Chambre qui a fait le principal objet de l'entretien. On accueille favorablement la candidature de M. Brisson au fauteuil dans les groupes républicains non inféodés au ministère et, que l'on s'accorde à prévoir qu'elle contribuera puissamment à rétablir parmi eux l'union que les regrettables incidents provoqués par l'affaire Dreyfus paraissait avoir compromise.*

et le quatrième, le plus jeune, partira l'année prochaine pour l'Afrique. Voilà comment on enseigne le commerce à la jeunesse. L'école supérieure du commerce c'est l'univers.

Il a paru dans ces derniers temps un grand nombre de livres, écrits par les hommes les plus expérimentés, pour signaler à nos commerçants les périls de la concurrence étrangère toujours plus active. Un a dit : « le péril allemand » ; puis : « le péril anglais ». Bientôt on nous dira : « le péril américain », ou « le péril chinois, le péril japonais... » J'aimerais mieux signaler aux Français « le péril français » ; je veux dire leur timidité en affaires, la crainte des risques, la peur de se dép'acer, la routine, l'amour excessif du « chez soi » et du *statu quo*. Rester comme on est et où l'on est, quand on est à moitié bien, et ne pas se tracasser inutilement !

Soit; cela est très philosophique, mais ce n'est pas le commerce. Le risque est l'âme du commerce. Si on n'ose rien risquer, rien dépenser, il vaux mieux fermer boutique. Le commerce a aussi sa philosophie, et cette philosophie enseigne que le commerce ne peut fructifier que par une activité incessante et une recherche perpétuelle du mieux.

Nos négociants les plus distingués ne se gênent pas pour dire à tout venant que le commerce et l'industrie de France ne savent pas s'imposer les sacrifices nécessaires et déployer l'activité qu'il faudrait pour résister aux concurrences nouvelles de l'univers ; que les Français ne transformeat pas assez vite leur outillage et leurs procédés pour garder leur rang dans l'évolution générale des affaires ; qu'ils ne veulent pas faire de produits spéciaux et à bon marché, selon les besoins du pays où ils exportent ; qu'ils tiennent trop exclusivement à leur propre goût ; qu'ils ne s'inquiètent pas assez d'envoyer comme les Anglais et les Allemands des voyageurs dans tous les pays ; qu'ils n'offrent pas assez de facilités de paiement à leurs correspondants exotiques : qu'ils ne consentent à accepter que les affaires sûres et de tout repos ; qu'ils ne tirent pas un parti suffisant des ressources de la publicité moderne, des journaux et des revues, non seulement en France mais dans les autres pays ; tandis que les concurrents emploient tous ces moyens avec une audace extraordinaire et sans regarder à la dépense, semant à pleines mains leur argent qui leur rapporte bientôt cent fois davantage.

En 1872, l'Allemagne vendait à l'étranger pour 2.965 millions de marchandises et nous en vendions pour 3.760. Nous avions donc une avance de 785 millions. En 1895 la situation était bien changée. C'est l'Allemand qui était en avance sur nous de 786 millions. Il exportait pour 4.144 millions et nous pour 3,376 millions. Ainsi, en une vingtaine d'années, l'exportation allemande avait augmenté de 1,169 millions et la nôtre avait diminué de 400 millions environ.

Cependant l'enseignement commercial n'est pas plus développé en Allemagne qu'il ne l'est en France, et lorsque le banquier Charles Lebrecht Hammer détermina la vieille corporation des marchands de Leipzig à fonder une école de commerce, en 1831, il y avait déjà plus de dix ans que l'école de commerce de Paris formait de jeunes commerçants français, et, quant à l'Angleterre, on n'y connaît pour ainsi dire pas d'écoles de commerce proprement dites.

Les enfants de la nation la plus commerçante du globe se forment dans les comptoirs, dans les magasins, dans les banques, dans les voyages : les écoles et les instituts de commerce sont, pour les Anglais, sur les grandes routes, sur les mers et sur tous les rivages de la terre.

A-je dit qu'il fallait mépriser les écoles ? J'ai dit tout le contraire. La Chambre de commerce de Paris doit être heureuse et félicitée de tout ce qu'elle a fait pour l'éducation professionnelle de la jeunesse commerçante. Mais il faut que les instituteurs de commerce disent aux jeunes gens : « Lorsque vous aurez appris ici tout ce que nous pouvons vous enseigner, vous ne saurez encore rien.

« Vous n'aprendrez vraiment le commerce que sur le marché des affaires, comme le soldat apprend la guerre sur le champ de bataille, comme le marin n'apprend la pratique de la mer qu'au milieu des tempêtes, sur des océans inconnus ; et, comme le soldat, vous n'aurez encore sorti de la caserne ne sait pas ce que c'est que la guerre comme le marin qui n'est pas encore sorti du port ou des rivières terrestres ne sait rien de la grande navigation, de même, en sortant de notre école, vous aurez encore tout à apprendre, et, si vous ne vous faites pas vous-même une éducation, et un tempérament commercial réellement fort, vous serez bientôt vaincu par des gens qui n'ont jamais été à l'école.

AU JOUR LE JOUR

L'EGALITE

Egalité, illusion ! Egalité, vision, chimère ! L'égalité n'est que dans la mort... Les hommes sont égaux lorsqu'ils dorment sous le cyprès leur éternel sommeil !

Et ceci a bien le « linguelle un savant, Gustave Le Bon, a récemment apporté l'appui de son autorité.

Les organes réactionnaires se sont emparés de cette idée philosophique pour jeter un linceul sur les doctrines égalitaires de notre démocratie et de notre temps. Eux qui, avec Bonaparte-Napoléon, criaient à la faillite de la science, ils clament aujourd'hui, avec Le Bon, son triomphe...

Egalité, illusion ! Rabelais avait dit : « Que sais-je ? » Montaigne : Peut-être ». Voyons jusqu'où quel point la science permet d'affirmer que l'égalité est un fantôme.

Certes, comme l'admet G. Le Bon, la constitution mentale des individus et des peuples est aussi fixe que leur constitution anatomique ou qui ne veut pas dire, loin de là, qu'elle soit immuable dans le temps. Certes certains sentiments, la pensée, la langue, les croyances, les institutions, les arts, en un mot la façon de sentir et de réagir des races, dérivent de leur constitution mentale. Nous pensons beaucoup moins avec nos idées qu'avec les idées de nos pères...

Mais est-ce à dire que l'égalité est une chimère ? Est-ce à dire que l'homme dans la grossièreté de leur cœur, vont-ils à la recherche de ce jardin des Hespérides après lequel rêve l'humanité depuis des siècles ?

D'abord, de quelle égalité veut-on parler ? De l'égalité civile ? De l'égalité politique ? De l'égalité économique ?

L'assurance-l-on, cette égalité au point de vue purement dogmatique, ou à la fois au point de vue philosophique et pratique ? Sans doute trop souvent ni la raison ni la science ne font remonter les chaînes à leurs racines, et vouloir chercher l'égalité parmi les hommes, est ce rechercher l'impossible et l'inaccessible ?

Siècle à siècle il s'avrai les générations éteintes nous ont imposé notre constitution physique ; elles ont créé nos sentiments et nos idées, par conséquent les mobiles de notre conduite et de nos actions.

C'est cette transmission héréditaire de sentiments, d'idées, de croyances et d'intérêts qui donne à la constitution d'un peuple sa personnalité morale, partant sa fixité et sa puissance...

Il est vrai — et c'est là une des conquêtes les plus belles des sciences biologiques — que par l'éternel filament chromosomique de l'en-fi fécondes, les êtres se relient aux êtres à travers les âges.

Il est avéré que de cette façon les aïeux se transmettent leurs sensations immortelles, reflétant dans le visage, dans les passions, dont la pensée elle-même, sont le reflet mille fois modelé de nouveaux, et de leurs conditions de milieu, adapte à d'autres conditions d'existence l'être vivant s'est transformé en vertu de l'hérédité des caractères acquis. Sans doute dans ses veines circule toujours le sang de ses ancêtres, mais il est tout de même « lui » sans être entièrement eux.

Le cerveau est une pâte plastique que modelent l'éducation et l'instruction ; mais que cette pâte est très élastique et qu'elle a une tendance considérable à reprendre ses caractères ataviques, mais peu à peu, avec « le temps et la poussière, incessant du modeleur et le temps, ce grand modificateur, le cerveau change et acquiert de nouvelles idées et de leurs nobles d'action.

Peut être, le résultat de la civilisation n'est-il pas de rendre les hommes de plus en plus égaux intellectuellement, mais, au contraire, de les rendre de plus en plus différents en vertu de la loi de la divergence des caractères... Il est évident que c'est là un des résultats de la specialisation et de la division du travail...

» A mesure que le principe de la division du travail reçoit une application plus complète, comme l'a dit Tocqueville, l'ouvrier devient plus faible, plus borné et plus dépendant. L'art fait des progrès, l'artisan rétrograde. Le patron et l'ouvrier diffèrent chaque jour davantage. »

Mais, s'il en est ainsi, n'est-ce pas la faute de l'éducation nationale ? Une éducation scientifique au lieu de l'éducation fruitée et mystique que l'on donne à nos enfants, un bon enseignement philosophique et professionnel doit ramener les esprits à une meilleure compréhension du monde et les mettre à même de commencer la vie avec un capital intellectuel plus uniforme.

Que la moyenne intellectuelle, comme le dit G. Le Bon, n'augmente guère, n'est-ce pas toujours à cause du vice original que je viens de signaler ? Utile, dans les conditions encloses actuelles, elle n'est pas niable, s'élevant toujours de plus en plus, il en résulterait fatalement qu'à mesure que la civilisation fait des progrès, les hommes deviendraient de plus en plus ingaux.

Mais les ineluctables lois de l'hérédité qui tendent à faire disparaître, ou a ramener à la moyenne, les individus qui la dépassent trop notablement, sont là pour arrêter la différenciation.

Ce ne sont pas les institutions qui font les mœurs et l'opinion ; c'est le caractère des hommes qui prépare les institutions. Il faut donc que les hommes changent, et ce qui marque le plus à notre époque — si l'on veut modifier les conditions sociales.

Ce n'est pas à coup de décrets que l'on rend les peuples religieux ou sceptiques, pas plus qu'on de leur apprend à vivre dans l'indépendance et la liberté au lieu de demander à l'Etat ou à l'Eglise de leur forger des chaînes.

De la constitution psychologique des races découlent leurs besoins économiques et leur façon de se transformer ainsi et les institutions sont fort peu de chose dans les destinées d'un peuple c'est en lui que ce peuple trouve sa destinée. Son gouvernement est toujours le reflet de ses idées et de ses mœurs.

Ecrasé par la grande voix des morts qui pèse sur lui sous la forme des lois de l'hérédité, quand il croit changer ses institutions, il ne change que des mots et des apparences...

Nous ne sommes pas si loin que nous le pensons de l'Ancien régime. La Révolution il est vrai a remplacé la caste de la noblesse, par la caste administrative, caste plus recoutable que l'ancienne noblesse parce qu'elle est impersonnelle, qu'elle est perpétuelle et irresponsable. Le despotisme bureaucratique de nosjours n'est pas moins dur que celui de l'ancienne royauté. Libres en droit, combien peu nous le sommes en fait !

Egaux en droit, combien nous le sommes peu en fait ! Entre le prolétaire travailleur de Notre-Dame de l'Usine et le grand patron n'y a-t-il pas autant de différence qu'entre le grand Seigneur du XVIIIe siècle et le paysan attaché à ses terres ?

Ce qui démontre bien que l'état social d'un peuple est le résultat de son caractère, c'est-à-dire de sa race, c'est l'exemple des peuples des deux Amériques. Les républiques hispano-américaines ont adopté le régime politique de la grande République anglo-américaine. Et pourtant quelles différences des deux côtés !

L'esprit ci-l-à aux croyants et aux convaincus, comme le pense Le Bon ? Peut-être. Ils amèneront le monde des rêves s'ils ne sont pas convenablement préparés à leur rôle social. Mais la force des Nations n'est-elle pas toujours dans l'illusion ? Le Catholicisme comme l'Islamisme sont fondés sur le rêve. Ils ont fondé de puissants régimes sociaux. Pour être l'attente des foules, il faut leur parler leur langue et leur prêcher le bonheur. Jésus les a conquises en leur prédisant le bonheur dans l'autre monde. La doctrine nivelonnée et bienveillante qui leur a conquerront-elles comme le présage l'auteur des *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, en leur promettant le bonheur sur la terre ? Les dieux ont changé, s'écrie-t-il ; ils peuvent mourir, il y a quelque chose qui ne meurt pas, c'est la soif de l'idéal. La conviction est du côté des illusionnés et des fanatiques. L'avenir leur appartient... pas pour longtemps, mais peut-être achèveront-ils les peuples que les armées permanentes et la faillite auront épargnés !

La conclusion de l'auteur est pleine de mélancolie et de pessimisme. Il plus il a mal posé la question. Ce qu'il faut, ce n'est pas rechercher l'égalité absolue, intégrale, ce serait en effet une chimère ; mais c'est rechercher la disparition de l'indigence, la plus grande misère des conditions sociales. C'est l'exploitation de l'homme par l'homme qu'il faut anéantir. Ce que la République doit abolir, ce sont les privilèges économiques qui permettent au Capital, qu'il soit juif ou chrétien, d'exploiter les travailleurs de tous ordres et d'opprimer la Nation en monopolisant ses richesses.

LUX.

POLITIQUE ETRANGERE

Le blessé volontaire

Les journaux de Londres, revenant encore aujourd'hui sur l'affaire de la concession française de Shanghaï, disent que c'est là un coup de désignée de l'action la plus irrésistible. On ne peut assez admirer à quel point tout est coupe d'épingle aux Anglais : tout les blesse, tout irrite leur épiderme délicat, leur vaste domination couchée sur le monde ne peut pas sentir un pli de rose sous ses formes impériales !

Si les acquisitions les plus légitimes de ses voisins sont ressenties et pettes, l'Angleterre les trouve d'autant plus désobligeantes, et elle demande pourquoi vous auriez l'outrecuidante prétention de venir à la table, de venir au champ, à un ruisseau, à un moulin ? Evidemment ça ne peut être que pour agacer les Anglais, car autrement vous n'hésiteriez pas une minute à leur faire cadeau de ce petit domaine !

Le *Times* paraît avoir, entre tous les journaux en nombreux, un goût de prononcer pour ce genre de raisonnement. « L'extension de la concession française de Shanghai, dit-il, ne peut se justifier par les besoins commerciaux des Français, puisque les Français ne sont point de commerce !... » Il est donc bien démontré que nous n'avons qu'un but tout platonique, — comment dirions nous ? un but de pure fraîtaisie et d'art, qui consiste à enuyer les Anglais ! Il n'y a rien à répondre à de si beaux raisonnements, mais il faut remarquer que c'est juste la manière de raisonner des personnes qui veulent vous chercher querelle quand même et à tout prix.

H. D.

LES « INTELLECTUELS »

Nous avons une nouvelle ligue pour la « Patrie Française ». Une inférence l'a revêtue avant forme. Ce n'était jusqu'à présent, qu'une association de cérébraux, du meilleur ton d'ailleurs, et pourvu-vant un but louable : la défense de l'idée de patrie.

Un des conspirateurs, M. Amouretti, du *Soleil*, est la maladresse de communiquer à quelques collaborateurs du son journal la manifeste projeté, et, le lendemain, le grande journal était connu, quelques jours trop tôt, avant la constitution définitive de la Ligue. M. Amouretti, par mes lettre vive, vive, a adressé sa démission au *Soleil*, et les fondateurs de la Ligue ont protesté contre l'indiscrétion qui dénaturait leurs projets avant qu'ils fussent arrêtés.

Les premiers adeptes sont des écrivains célèbres, des universitaires éminents. Ils ne se posent pas en adversaires des coalitrées, non moins éminents, que M. Barrès a nommé les « anarchistes de l'intrade » et dont l'attitude, ces temps derniers, n'a rien de hardie ; ils protestent seulement contre les doctrines antimilitaires et internationales, auxquelles ceux-ci ne sont relaxé, et la querelle, on le voit, est des plus courtoises.

Le but de la Ligue nouvelle est d'affirmer qu'en France, tous les intellectuels n'entendent pas se servir de l'agitation créée par l'affaire Dreyfus, « pour jeter les bases de l'ordre social ». Mais parmi les fondateurs de la *Patrie Française*, il en est tout l'opinion est prononcé : MM. Brunetière, Vandal, Jean-Marc de Hérous, et comptent d'autres qui ne veulent nullement s'occuper de l'affaire Dreyfus et qui declèrent attendre avec confiance la décision de la chambre criminelle.

C'est même sur ce point que les fondateurs de la Ligue ne se trouvent point d'accord. Et comme l'indiscrétion commise par la *Soleil* n'est pas la seule, on peut ajouter que les signataires sont très vifs pour l'abstention de la Ligue, tandis que ceux qui voudraient donner un « caractère antidreyfusard » à leur décoration sont peu nombreux et ils ont contre eux des personnalités très en vue et dont les probables pour donner une réelle valeur au manifeste. Aussi, on assure que l'on est peu de public, et nous avons entendu dire déjà qu'il s'agit d'une « Ligue des Intellectuels ». Mais le mot est mechant, même inique, et il ne faut point que la *Patrie Française* n'est pas encore fondée elle compte des à présent des adhérents de grande marque.

La production du Blé

La production universelle du blé en 1898 a été de 895 millions d'hectolitres. Elle avait été de 841 millions en 1897, de 865 millions en 1896. Ces fluctuations ont créé dans les stocks de graves manquants qui ne sont pas encore comblés malgre la bonne récolte de cette année. Or, la France est fort intéressée à la reconstitution des stocks, car elle se voit obligée, chaque année, de recourir à l'importation, sa production ne suffisant pas complètement aux besoins de pays.

D'après l'*Economiste Européen* auquel nous empruntons ces chiffres, la culture du blé a progressé en France, dans ces dernières années : mais c'est encore insuffisant, parce que si, d'une part, les rendements augmentent, d'autre part, la consommation s'accroît de deux façons : 1° par l'augmentation de la consommation individuelle ; 2° par le développement normal de la population.

Pendant une période de 66 années la consommation moyenne annuelle du blé en France — alimentation, semences et industries — s'est accrue de 53,557,000 hectolitres, alors que la production totale n'a augmenté de 48,292,800 hectolitres.

L'importation a fourni la différence soit, en moyenne, 11,291,000 hectolitres par année entre 1831 et 1897. Les conditions de l'existence en France se sont sérieusement améliorées, car le pain de froment qui était considéré, jadis, comme une consommation de luxe, constitue, actuellement, la principale base de l'alimentation publique. Il en est de même dans tous les pays du monde civilisé, et la conclusion qui découle des statistiques, c'est que, malgré toutes les théories contraires des apôtres du libre-échange absolu, il faut défendre notre culture de blé indigène, car c'est le principal élément de la puissance et de l'indépendance économique de la France.

T. H.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Conseil des Ministres

Paris, 3 janvier. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Felix Faure.

Le Budget

Le Conseil, après avoir procédé à l'expédition des affaires courantes, s'est entretenu de la discussion du budget qui doit s'engager devant la Chambre dans les premiers jours qui suivront la reprise des travaux parlementaires.

Le prochain Conseil

Les ministres se tiendront pas jeudi matin leur Conseil de Cabinet habituel.

La prochaine réunion aura lieu vendredi prochain à l'Elysée.

Le général Zurlinden à l'Elysée

Paris, 3 janvier. — Voici le texte des allocutions échangées à l'Elysée au cours des réceptions du 1er janvier entre M. le président de la République et le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris.

Le général Zurlinden, en présentant les officiers de la garnison de Paris, s'est exprimé ainsi :

Monsieur le Président de la République,

Je vous honneur d'apporter au chef de l'Etat, ainsi qu'aux ministres de la Republique, les vœux respectueux de l'armée de Paris.

Au milieu des difficultés ingrates par l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement peut compter, plus que jamais, sur le dévouement absolu de nos troupes pour faire respecter la loi, comme pour le fondre vaillamment, quand il le faudra, le soi et l'honneur de la patrie.

Le président de la République a répondu :

Monsieur le gouverneur,

Je sais que la République peut compter sur son armée, tout entière à la défense du sol et de l'honneur de la patrie que pour faire respecter la loi. Le loi est la base de notre organisation nationale, comme elle est la base de toute hierarchie et de toute discipline.

Je suis heureux, mon chef général, de vous voir ici entourer des officiers de l'armée de Paris et de les féliciter, au nom du gouvernement de la République, de leur attachement à leurs devoirs et de l'esprit qui les anime.

LA TEMPÊTE

UN PAQUEBOT BRISÉ contre la jetée de Dieppe

PLUSIEURS MORTS

Dieppe, 3 janvier. — Le paquebot *Angers*, de la Compagnie Dieppe Newhaven, a sombré cette nuit au bout de la jetée ouest, entre minuit et une heure, au cours d'une violente tempête de sud-ouest.

Ce bateau était commandé par le capitaine Fournier, qui passe pour un excellent marin. Il a reçu plusieurs coups de mer, qui l'ont rejeté sur la jetée et enfin derrière celle-ci, qu'il a démolie avec son arrière sur une longueur de quarante mètres, interrompant ainsi la communication entre le mât de signaux et le phare du bout de la jetée, où se trouve la cloche.

Il était impossible d'avancer à son secours. Le long de la jeté qui, à chaque instant, était couverte par des paquets de mer, on ne distinguait rien, mais on entendait des cris. Le capitaine, son second et le chef mécanicien, ainsi que deux hommes, avaient pu, pendant que le bateau s'abîmait sur la jetée, se refugier à l'extremité de celle-ci. Ils y sont restes jusqu'à sept heures du matin, heure à laquelle le sauvetage a pu être fait au moyen d'un va-et-vient établi avec le canot porte-amarres.

Un des douze hommes est mort d'épuisement après le sauvetage, car les malheureux étaient restés pendant six heures cramponnes à la jetée qui était continuellement recouverte par la mer en furie.

Quatre hommes sont noyés. On suppose qu'ils sont restés dans la machinerie, où il est encore impossible de pénétrer.

Le bateau, complètement brisé, se trouve en dehors de la jetée. Il ne gêne pas la navigation ; mais, par suite de la rupture de celle-ci, le paquebot *Paris* n'a pu quitter le port.

Le bâtiment *Normandie*, venant de New-Haven, a été empêché par la tempête d'y pénétrer. Le train dit de *marée* n'est pas parti pour Paris.

Rouen, 3 janvier. — Le préfet vient de mettre un secours à la disposition du maire de Dieppe pour les familles des naufragés de l'*Angers*.

Sur les côtes du Finistère

Brest, 3 janvier. — De nombreux bateaux de pêche sont brisés ou avaries par la tempête. Un grand vapeur italien, dont le nom est inconnu, demande du secours en vue d'Ouessant. La mer, épouvantable, ne permet pas de lui porter secours. Sa situation est critique.

A BORDEAUX

Bordeaux, 3 janvier. — La tempête qui sévit depuis deux jours sur le Sud-Ouest n'est pas encore apaisée. Le vent a fait beaucoup de dégâts dans les parcs d'huîtres d'Arcachon, et de Marenne. Le vent rejeta d'immenses blocs d'huîtres arrachées des bancs.

A Fondaqui, près d'Angoulême, un terrible accident est survenu, ensevelissant sept ouvriers sous un mur qui s'était écroulé ; deux d'eux a été retiré dans un état assez grave. Les Gaves ont débordé sur la ligne du chemin de fer à Lizos (Tarn-et-Garonne). De nombreux arbres étant tombés sur la voie, le train a fallu dérailler.

L'affichage du discours de M. Dupuy

Aiger, 3 janvier. — Les affiches portant le discours sur l'antisémitisme prononcé, à la Chambre des députés, par M. Charles Dupuy, président du Conseil, ont été apposées sur les murs d'Alger bien matin.

Pendant la nuit dernière, elles ont été lacérées ou couvertes d'encre en plusieurs endroits, notamment rue Bab-Azoum. L'arrestation de quatre individus, pris sur le fait, a été opérée.

L'AFFAIRE DREYFUS

La commission rogatoire à Dreyfus

Paris, 3 janvier. — Nous avons annoncé que la chambre criminelle de la Cour de cassation avait décidé de faire interroger Dreyfus par commission rogatoire. Nous pouvons ajouter que c'est exclusivement sur la question des prétendus aveux que l'ex-capitaine Dreyfus va être interrogé.

M. Lœw, président de la chambre criminelle, a délivré une commission rogatoire au président de la Cour d'appel de Cayenne, qui sera chargé d'aller questionner le détenu, sur les points indiqués par la Cour suprême.

Le gouvernement a reçu dans la journée de dimanche le texte de la commission rogatoire et des questions et a dû les faire télégraphier dans la soirée à Cayenne.

Conformément à la règle, le magistrat investi de la commission rogatoire se rendra à l'île du Diable Alfred Dreyfus vingt-quatre heures à l'avance des questions qui allaient lui être posées.

Il faut compter les délais de transmission c'est, selon toutes probabilités, demain ou jeudi que Dreyfus sera interrogé.

Le texte de ses réponses devra être envoyé à la Cour de cassation par dépêche.

A la Cour de Cassation

La Chambre criminelle a fait citer devant elle sept officiers étant ou ayant été attachés au service des renseignements au ministère de la guerre, notamment MM. Lauth et Gribelin, pour les interroger sur diverses questions que soulèvent les dépositions precédemment reçus par elle.

L'incident Bard-Quesnay

Paris, 3 janvier. — Un de nos confrères annonciait hier soir, que M. Lebret, garde des sceaux avait transmis au procureur général Bonjean, juge d'instruction près le tribunal de très instance de Versailles, aîn de l'interroger sur certains faits se rapportant à l'incident Bard-Quesnay de Beaurepaire.

M. Grosjean, chez qui un rédacteur de l'*Agence nationale* s'est rendu, a bien voulu lui faire les déclarations suivantes !

Je reconnais parfaitement, dit M. Grosjean, que les faits me concernant sont exacts. C'est d'ailleurs là, tout ce que je puis vous dire. Je réserve au garde des sceaux, mon chef suprême, la confidence de certains secrets.

Je ne puis donc à la disposition de M. Lebret ; à lui seul je dirai tout ce que je sais. Il pourrait fort bien résulter pour moi de cette conversation un ordre émanant du ministre m'obligeant à déposer devant lui. Alors seulement, le chef de la magistrature française consultera obscurer faits dont je suis fermement resté à ce jour, le dépositaire du secret dans ma tombe. Voilà tout ce que mon devoir et mon droit me permettent de vous déclarer. »

Paris, 3 janvier. — Le conseil des ministres ne s'est pas occupé ce matin, de « l'incident Bard » qui, d'ailleurs, — comme le disait *La Liberté* le disait la semaine dernière en annonçant l'enquête ordonnée par le garde des sceaux — ne paraît pas avoir le caractère sensationnel que lui ont prêté plusieurs journaux et ne donne pas sans doute lieu à aucune mesure de la part du ministre de la justice. Toutes les explications seront données, sur l'enquête pourvuie, par M. Lebret, à la tribune de la Chambre, en réponse aux interpellations annoncées.

Une interpellation

M. Breton, député du Cher, a adressé la lettre suivante au président du Conseil :

Monsieur le président du Conseil,

Je viens vous informer de mon intention de vous interpeller, dès la rentrée des Chambres, sur le dossier ultra-secret on diplomatique de l'affaire Dreyfus.

Vous comprendrez, en effet, qu'il est indispensable, pour le bon fonctionnement de la justice, de dissiper au plus tôt cette dernière équivoque.

Veuillez, etc.

J.-L. BRETON.

Potins d'Angleterre

On écrit de Londres au *Matin* :

« Plus que jamais on croit ici à l'imminence d'un coup d'état en France. Personne même n'ainet la dépêche publiée ces jours-ci par le Français, journal de Paris, qui assurait quelque chose de quelque objection, est aussitôt *clouée* par cette phase :

« Nous sommes mieux informés de ce qui » se passe en France que les Français eux-» mêmes ».

» Mais qui fera ce coup ? Est-ce un prince ? Est-ce un général ? Est ce un chef de Ligue ? Est-ce M. Félix Faure ? A cela, on ne répond rien. On ne sait pas ; toutefois on est sûr qu'il se passera quelque chose.

» Mais quand ? C'est seulement sur la date que les avis diffèrent et que les paris sont ouverts. Il y a en ce très considérable engagé et déjà marqués vu tableau dans certains clubs de Piccadilly. Les plus hardis tiennent pour le mois de janvier courant ; les plus prudents, pour la semaine qui suivra l'arrêt de la cour de cassation, comme délai suprême.

» Le plus fort, le voici : on nous affirme qu'une compagnie d'assurance, *Lloyd*, prendra déjà des primes sur les « risques de la révolution en France ». Textuel. Rien ne détourera d'ici longtemps, les Anglais de cette idée que la France est mûrie par des complots, tout prêts à éclater. Il est même possible que le gouvernement attende l'explosion avant d'engager les